

## **Bordereau à transmettre avec le dossier**

### **PIECES A JOINDRE A L'EXAMEN DU DOSSIER**

#### **Demande de l'Allocation d'Invalidité Temporaire (AIT)**

- ❑ La demande de l'agent ;
- ❑ L'expertise effectuée par un médecin agréé inscrit sur les listes préfectorales ;
- ❑ L'avis de la Caisse primaire d'assurance maladie dont relève l'agent ;